

Commune de	Date	Arrêté	Nature	Folio n°
FLERS	12/02/2026	CV-26.71	9.1.2	
61100	REGISTRE DES ARRETES DU MAIRE			



OBJET :

TERRAINS EN HERBE - STADES INTERDICTION D'UTILISATION PLUIE

SL-LJ
PL

Le Maire,
VU le Code des collectivités territoriales et notamment ses articles L.2212-1 à L.2213-6,
VU la circulaire 267 en date du 31 mars 1964 du Ministère de la Jeunesse et des Sports relative à la conservation des terrains de sports,
VU le Règlement du Parc des Sports en date du 5 mars 2012 et, notamment, son article 6,
CONSIDERANT les mauvaises conditions atmosphériques,
CONSIDERANT qu'il convient d'interdire l'utilisation des terrains,

ARRETE

ARTICLE 1 - INTERDICTION - DU VENDREDI 13 AU DIMANCHE 15 FEVRIER 2026 INCLUS, l'utilisation des terrains en herbe sera interdite.

ARTICLE 2 - PUBLICATION - Le présent arrêté sera publié si nécessaire dans la presse. Il sera publié sur le site de Flers Agglo et affiché sur les lieux, à la diligence des services.

ARTICLE 3 - RECOURS - Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la date d'affichage en Mairie. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr

ARTICLE 4 - EXECUTION - Monsieur le Directeur Général des Services, Monsieur le Chef de la Circonscription de Police de Flers, et les forces de police placées sous son autorité, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à FLERS, le jeudi douze février deux mille vingt-six.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-216101691-20260212-CV26-71-AR

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 12/02/2026



Le Maire-Adjoint
chargé du Développement du Sport

Jean-Pierre HUREL

Diffusion le : 12 FEV. 2026	
Sous-Préfecture (par voie dématérialisée - retour copie certifiée exécutoire pour RAAM) Commissariat Gendarmerie Centre de Secours Principal Utilisateurs : ♦ Clubs sportifs ♦ Etablissements scolaires (en semaine) Presse	Publication Maire-Adjoint délégué COM Cadre d'astreinte DPAS (MF) TSS (SL + HM) Sports (AM) Stades (RD) Police Municipale Service Citoyenneté et Vie Quotidienne